

DOSSIER DE PRESSE

NICE, GRANDIR EN CULTURE

Présentation de l'action d'ampleur menée par la ville de Nice, le Ministère de l'Éducation Nationale et le Ministère de la Culture et de la Communication pour permettre l'accès de tous les jeunes niçois à la culture.



**Jeudi 5 mai 2011 à 15 heures 30
Musée Matisse**

**Par Christian Estrosi, Député-Maire de Nice, Président de Nice Côte d'Azur
et Claire Lovisi, Recteur de l'Académie de Nice.**

**En présence notamment de Muriel Marland-Militello, Député des Alpes-Maritimes,
Déléguée à la Politique culturelle et de Lauriano Azinheirinha, Adjoint à l'Éducation, la
Jeunesse et l'Animation Loisirs.**

Contacts Presse :

Nice Côte d'Azur : Emmanuelle Gantié – 04 97 13 42 12 – emmanuelle.gantie@nicecotedazur.org

Elodie Ching – 04 97 13 51 08 – elodie.ching@nicecotedazur.org

Préfecture des Alpes-Maritimes : Géraldine Soulier 04 93 72 22 42 – pref-communication@alpes-maritimes.gouv.fr

Un partenariat ambitieux pour le Développement de l'Education Artistique et Culturelle

Le Ministère de l'Education Nationale accompagne la ville de Nice dans son action d'accueil de la jeunesse niçoise dans les établissements culturels et municipaux.

Désormais, un troisième partenaire permettra de renforcer cette action d'éducation artistique et culturelle de tous les enfants et les jeunes à Nice : le Ministère de la Culture et de la Communication, par le biais de la DRAC PACA.

Ce partenariat est aujourd'hui scellé par la signature d'un protocole qui fixera les objectifs communs de cette nouvelle relance.

Les objectifs de ce partenariat tripartite

- ❖ **Offrir aux enfants et aux jeunes, de la maternelle à la terminale, la possibilité de suivre un parcours éducatif artistique et culturel territorial cohérent**, faciliter l'accès de tous à la culture, leur donner la possibilité de découvrir l'étendue des connaissances humaines ;
- ❖ **Développer des projets communs** entre les établissements scolaires et les établissements culturels et patrimoniaux de la ville ;
- ❖ **Harmoniser l'offre culturelle proposée en temps scolaire et hors temps scolaire ;**
- ❖ **Organiser la formation de tous les acteurs** de l'éducation artistique et culturelle sur le territoire de la ville de Nice.

L'intervention de chacun des partenaires



Libre accès aux 17 établissements municipaux concernés avec, dans chacun, des médiateurs spécialisés.



La responsabilité pédagogique relève de l'Education Nationale. L'accompagnement des élèves est placé sous la responsabilité de leurs enseignants.



Le Ministère de la Culture et de la Communication apporte une expertise et des co-financements qui permettent de renforcer le dispositif mis en place par la ville de Nice.

Les scolaires et étudiants, un public à privilégier

Faciliter l'accès à la culture est un devoir, un enjeu sociétal. Car la culture est un vecteur de citoyenneté et d'apprentissage, un moyen de mieux appréhender la vie et le monde, un moyen d'assurer l'égalité des chances.

Dans un souci constant de démocratisation culturelle, la ville de Nice crée ainsi un "Musée idéal" pour les scolaires qui offre les conditions optimales d'un épanouissement individuel de l'élève et facilite :

- La fréquentation régulière des structures culturelles ;
- La rencontre avec les œuvres et les artistes ;
- La découverte du processus de création et le développement d'une pratique artistique personnelle ;
- La compréhension du fonctionnement et du rôle des services et institutions culturels sur un territoire, ainsi que des métiers qui y sont liés.

Chaque année 76.000 enfants et jeunes, de l'élémentaire à l'université, participent à des visites culturelles. Parmi eux, 62.174 élèves relèvent du primaire, soit le double du nombre d'élèves du primaire inscrits à Nice (25.567).

En effet, la possibilité est donnée à chaque enfant du primaire, au moins deux fois dans l'année, de se rendre dans un des 17 établissements culturels et patrimoniaux de la ville et de participer gratuitement à une visite commentée des expositions présentées.



Par ailleurs, le transport des classes du primaire qui en font la demande sont gratuits.

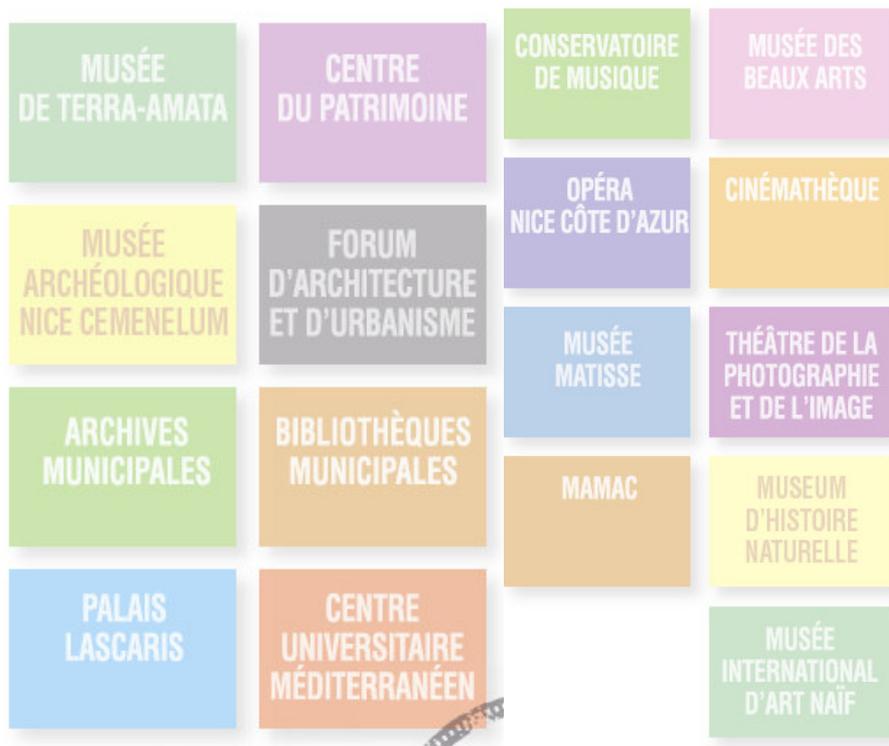
La ville de Nice consacre 300.000 euros TTC par an à ce programme dont 160.045 euros TTC de prise en charge de transports de bus et met en place des équipes dédiées (30 médiateurs à temps plein).

La ville se positionne ainsi comme l'acteur majeur en termes d'accessibilité de la jeunesse à la culture.

17 établissements ouverts aux scolaires et étudiants



- **pour le Spectacle Vivant et la Musique** : Conservatoire National à Rayonnement Régional Pierre Cochereau (CNRR) et Opéra de Nice ;
- **pour les Arts Visuels** : Musée Matisse, musée d'Art Moderne et d'Art Contemporain (MAMAC), musée des Beaux-Arts Jules Chéret, musée International d'Art Naïf Anatole Jakovsky, Cinémathèque et Théâtre de la Photographie et de l'Image Charles Nègre (TPI) ;
- **pour la Culture Scientifique** : Muséum d'Histoire Naturelle, musée de Paléontologie humaine de Terra Amata et musée et site archéologique de Nice-Cemenelum ;
- **pour le Patrimoine et l'Urbanisme** : Archives municipales, Palais Lascaris, Centre du Patrimoine, Forum d'Urbanisme et d'Architecture ;
- **pour la Lecture et les Conférences** : Réseau de la Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale Louis Nucéra (BMVR), Centre Universitaire Méditerranéen (CUM) et les actions de lutte contre l'illettrisme.



Passeport culturel pour tous les enfants et jeunes niçois

La culture à Nice, un rayonnement retrouvé

Depuis son élection, Christian Estrosi a souhaité redonner son rayonnement à la Culture à Nice.

La ville de Nice se caractérise par la densité et la richesse de ses équipements et de son offre culturelle ; elle est un lieu d'élection de grands événements artistiques. Cette richesse trouve son origine dans la tradition d'accueil des plus grands artistes qui est celle de la Côte d'Azur. C'est dans le prolongement de cette histoire, que Nice continue à enrichir son patrimoine, organise de grandes manifestations culturelles, diversifie son offre et favorise l'accès à la culture du plus grand nombre. Au cœur de toute politique culturelle, l'élargissement des publics par ce qu'il illustre une volonté de démocratisation culturelle, constitue un objectif fondamental, c'est dans ce cadre, que l'accueil des personnes handicapées fait l'objet d'une attention particulière, que le libre accès aux musées a été instauré et que l'ouverture des bibliothèques le dimanche a été décidée.

Une ville qui redécouvre son patrimoine

Soucieuse de la richesse de son patrimoine, la ville de Nice a créé une Direction du Patrimoine comprenant notamment un service archéologique. Ce service a été institué pour mieux connaître l'Histoire de la ville et sa mémoire ; il a notamment mis en valeur les richesses archéologiques gallo-romaines de Cimiez, médiévales de la colline du château et les vestiges de la fortification de la ville sous la place Garibaldi avec la création d'une crypte ouverte au public. Il réalise, en outre, des diagnostics archéologiques dans le champ de la législation sur l'archéologie préventive, intervient dans le cadre de grandes opérations d'urbanisme et conduit des campagnes de fouilles. La direction du Patrimoine organise « les journées de la transmission » sur la langue et culture niçoise, réalise tout au long de l'année des conférences et des visites, imagine de nouvelles manifestations dans le cadre des fêtes niçoises et bien sûr participe aux « Journées européennes du Patrimoine ».

Le patrimoine d'une ville ne se réduit pas à sa composante matérielle, c'est aussi son histoire et sa culture conservées par les écrits ; c'est la mission de la Direction des Archives municipales depuis le début du XIII^e siècle et qui continue de nos jours. Ce plus ancien service municipal, fait entrer la ville de Nice pleinement dans son temps en créant une plate-forme internet pour permettre une consultation de tous les inventaires des archives en ligne.

Une ville qui propose une offre éclectique

Musique, danse et théâtre : de la musique ancienne aux musiques actuelles, en passant par le spectacle vivant, la ville de Nice est en mesure de proposer une programmation exceptionnelle par sa variété et sa qualité grâce à la complémentarité de ses structures que sont l'Opéra, le Théâtre Lino Ventura, la salle Stéphane Grappelli et le Théâtre de Verdure. En outre, cette programmation est développée et diversifiée par les nombreux festivals, reconnus sur la scène nationale et internationale et organisés chaque année : le Festival MANCA, les Concerts du Cloître de Cimiez, le Festival de Musique sacrée et bien sûr le Nice Jazz Festival qui se réapproprie le cœur de la ville en s'installant au jardin Albert Ier. Le spectacle vivant est présent sous toutes ses formes et les grandes institutions qui lui sont dédiées sont l'Opéra avec sa saison lyrique, l'Orchestre philharmonique sous la direction de Philippe Auguin, le ballet Nice-méditerranée sous la direction d'Eric Vu-An et le Théâtre National de Nice sous la direction de Daniel Benoin.

Cinéma : la ville de Nice est aussi tournée vers le cinéma, elle a institué la Direction du Cinéma pour renforcer l'image Nice « ville d'accueil du cinéma » afin d'y favoriser les tournages et de développer une politique volontariste dans ce domaine, notamment au travers de la Cinémathèque de Nice et du soutien apporté aux événements et festivals cinématographiques.

Musées et Art contemporain : enfin la ville de Nice se caractérise par le nombre et l'importance de ses musées, dont la fréquentation annuelle avec 650 000 visiteurs, la place au premier rang des villes de plus de 100 000 habitants (hors Paris). En effet, le Palais Lascaris, le Musée des Beaux-Arts, la Villa Masséna, le Musée Matisse et le Musée d'Art Moderne et d'Art Contemporain proposent une programmation riche et de niveau internationale avec certaines opérations exceptionnelles comme la redécouverte d'un chef d'œuvre du Bronzino ou la donation de « la Piscine » autre chef d'œuvre d'Henri Matisse. Cette programmation fait d'elle la 1^{ère} des villes de France de plus de 100 000 habitants (hors Paris) pour la fréquentation. Nice aime et défend l'Art contemporain : elle utilise son cadre urbain pour le présenter dans d'exceptionnels musées à ciel ouvert avec l'accompagnement artistique du tramway, la future coulée verte ou installe des œuvres d'immenses artistes dans ses quartiers comme celle de Bernard Venet à l'occasion des célébrations des 150 ans du rattachement.

Une ville qui favorise l'accès à la culture pour les jeunes générations

La culture c'est une question de formation et de sensibilisation, un projet collectif de mise en partage qui doit être proposé très tôt, dès le plus jeune âge, au sein de sa famille, de l'école ou de son cadre de vie, l'art et la culture doivent devenir quotidiens. Cette responsabilité de transmission et cet enjeu sociétal, la ville de Nice les assume. Pour ce faire, elle s'appuie sur ses structures spécifiques d'enseignement que sont les Conservatoire National à Rayonnement Régional et l'Ecole Municipale d'Arts Plastiques, mais aussi collabore étroitement avec l'Education Nationale, au travers de conventions, pour permettre aux jeunes niçois l'accès aux savoirs, aux œuvres, aux pratiques artistiques et ce dès les classes du primaire.

Une ville qui promeut la lecture et lutte contre l'illettrisme

La ville de Nice veut donner à tous, enfants et adultes, le goût et le plaisir de lire, afin de ne laisser personne dans un état d'exclusion intellectuelle. Pour mener à bien cette véritable mission de service public, elle peut notamment revendiquer son dense réseau de 13 bibliothèques, auquel on peut ajouter les futures bibliothèques de Pasteur et de l'Ariane ainsi que la Bibliothèque de Cessole.

Une mission contre l'Illettrisme a été créée, elle sollicite tous les mois un écrivain qui va pendant une semaine, visiter les écoles afin d'accompagner les enseignants dans leurs missions d'apprentissage et d'aide à la lecture. Dans le futur, elle compte toucher un public de plus en plus large du primaire au lycée, dépasser Nice, en allant dans les établissements scolaires de l'ensemble de la Métropole Nice Côte d'Azur. La défense et la promotion du livre donne lieu, en outre, à une opération particulière et annuelle : le festival du livre de Nice.

La pensée est véhiculée par l'écrit mais aussi par la parole, c'est ce à quoi est consacré le Carrefour Universitaire Méditerranéen, fondé au début du XX^{ème} siècle par Paul Valéry sur la Promenade des anglais. Avec ses Rencontres Polémiques, son Actu-Philo, ses Rencontres méditerranéennes de Nice et ses partenariats avec les instituts de Sciences-Politiques ou l'Institut de France, il est redevenu un haut lieu de la pensée et de l'intelligence.